



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

UNITE DE GESTION DE PASSATION DES MARCHES

Avis de Consultation Ouverte

N° 10-ACO/MTA/PRMP/UGPM-26

1. Le **MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Organisation des colloques et séminaires pour la MTA (à commande) repartis en deux lots : lot n°1: organisation des colloques, lot n°2: organisation des séminaires** ".

Le candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible et toute offre partielle est irrecevable. .

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **23 Rue FERANAND Kassanga TSIMBAZAZA**

Rue : **23 Rue**

Etage / Numero de Bureau : **2^{étage} Porte 211Ministrère du Tourisme et de l Artisanat**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré 2 age Porte 211 PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

- Lot 2: vingt mille Ariary (Ar20 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **2 étage Porte 211 PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS** au plus tard le **16/10/2026 à 09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 05/10/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics